



Newsletter Assurances

Caisse maladie / Invalidité

Caisse maladie

Contrairement à l'assurance de base, les prestations assurées dans l'assurance complémentaire diffèrent selon la caisse maladie. En outre, une déclaration de santé doit être complétée.

En comparant certaines assurances complémentaires, nous avons constaté malheureusement que, par ex. en cas d'épidémie, de pandémie ou de transplantation aucune prestation n'était fournie. Votre assurance actuelle couvre-t-elle vraiment vos besoins personnels actuels et dans le futur ?

[Prenez le temps de vérifier votre caisse maladie !](#)

Afin que vous puissiez bénéficier à long terme d'une solution d'assurance optimale nous vous conseillons pour vous et vos proches de demander à nos partenaires d'assurance "SWICA" et "Sanitas » des offres individuelles pour le 01.01.2024. N'attendez pas trop long, la plupart des assurances-maladie complémentaires ont un délai de résiliation de 3 mois, au 30.09.2023.

- Désirez-vous calculer vous-même [l'offre](#) ?
- Préférez-vous prendre contact avec la caisse-maladie, leur communiquez le numéro de la convention-cadre (SWICA = no.155308) (SANITAS = no. K003686) et leur demandez de vous envoyer l'offre désirée.

Plus [d'informations](#) sur le partenariat avec la FSA

Invalide ?

Quelles indemnités financières les indépendants reçoivent-ils en cas de :

- **Aucune autre couverture d'assurance n'existe**
L'AI (1e pilier) verse à la personne invalide une rente d'invalidité maximale de CHF 29'400 (et une rente d'enfant maximale de CHF 11'760 CHF par enfant) par an.
- **Une assurance invalidité en 3ème pilier a été souscrite**
La personne invalide reçoit, en plus de la rente d'invalidité de l'AI (1er pilier), une [rente d'invalidité](#) (3e pilier) de la part de l'assureur. Le montant de la rente est fixé lors de la conclusion du contrat. Conclure une assurance invalidité de gain en tant qu'assurance de somme et non en tant qu'assurance de dommage est optimale.
- **Affiliation à une prévoyance professionnelle**
La personne invalide reçoit, en plus de la rente d'invalidité de l'AI (1er pilier), la rente d'invalidité définie dans le certificat de prévoyance de [la caisse de pension](#) ainsi que des rentes pour enfants. Les prestations du 1er pilier (AI) et du 2e pilier (LPP) sont coordonnées.

Avez-vous déjà conclu une des solutions d'assurance mentionnées ?

Si oui, les couvertures d'assurance sont-elles encore adaptées à vos besoins ? Etes-vous intéressé par [un conseil](#) indépendant ou par [une offre](#). N'hésitez pas à nous contacter.

Analyse de vos polices d'assurance

Avez-vous des incertitudes concernant vos couvertures d'assurance actuelles ?

Souhaitez-vous faire examiner vos polices d'assurance existantes sans engagement ?

Profitez de nos services.

Envoyez-nous les copies de vos polices par poste ou par courriel.

Vous recevrez par la suite une analyse personnelle de vos polices avec des suggestions et remarques concernant votre situation actuelle d'assurance.

Information

Vous n'avez pas besoin de conseils ? Par contre vous souhaitez vous informer en fonction de vos besoins en tant qu'avocat ? Profitez et utilisez pour cela notre [site Internet](#) qui vous informe sur les [couvertures d'assurances](#) utiles et nécessaires pour les avocats !